

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241204-4381

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la participation de la délégation de la Ville de Laval à l'événement «Midi Conférence - Tribune politique» pour la présentation du budget 2025 qui aura lieu le 5 décembre 2024 à Laval, au montant de 3 305,55 \$.

(CT:1826145)
(SD-2024-6135)

CE-20241204-4382

RÉSOLUTION ABROGÉE - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241113-4084, le comité exécutif autorisait Mme Flavia Alexandra Novac, conseillère municipale, à participer à la journée d'étude organisée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) qui a eu lieu le 19 novembre 2024 à Montréal, et ce, au montant de 292,58 \$;

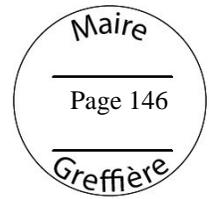
ATTENDU QU'UN conflit d'horaire de dernière minute a empêché Mme Novac de participer à l'événement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20241113-4084.

(SD-2024-6218)



CE-20241204-4383

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 9 h.

(SD-2024-6311)

CE-20241204-4384

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 9 h 16.

(SD-2024-6311)

CE-20241204-4385

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer, conformément aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, M. Rémi Dubois, directeur adjoint budget et planification financière au Service des finances, à titre de membre au sein du comité de la Caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Lison Lefebvre.

(SD-2024-6306)

CE-20241204-4386

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, M. Rémi Dubois, directeur adjoint budget et



planification financière au Service des finances, à titre de membre au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Lison Lefebvre.

(SD-2024-6306)

CE-20241204-4387

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATIONS -
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a entièrement réalisé l'objet des règlements énumérés à l'annexe jointe au sommaire décisionnel, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente et qu'il existe pour chacun de ces règlements, un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et qu'ils ne devraient plus apparaître dans les registres de la ministre;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

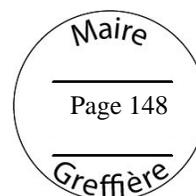
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de modifier les règlements identifiés à l'annexe jointe au sommaire décisionnel de la façon suivante:

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes «nouveau montant de la dépense» et «nouveau montant de l'emprunt» mentionnés dans l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne «Fonds général» de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne «subvention» mentionnés dans l'annexe;

d'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés dans l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas



échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations sont identifiés sous les colonnes «Promoteurs» et «Paiement comptant» de l'annexe;

de demander à la ministre des Affaires municipales d'annuler, dans ses registres, les soldes résiduels mentionnés dans l'annexe;

de transmettre une copie de la présente résolution au MAMH.

(SD-2024-3607)

CE-20241204-4388

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière adjointe du 28 octobre et du 27 novembre 2024 concernant des déboursés de 23 548 816,69 \$.

(SD-2024-6288)

CE-20241204-4389

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services professionnels spécialisés en tests psychométriques;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5453)

CE-20241204-4390

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2764

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2764, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels en matière de formation et de développement afin d'offrir aux gestionnaires l'opportunité de développer leurs habiletés en matière de gestion de situation de travail, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offre:



ÉTS Formation
67 492,62 \$.

(CT:1821906)
(SD-2024-5556)

CE-20241204-4391

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2677

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la maintenance de licences VMWARE;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5627)

CE-20241204-4392

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2714

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces et les services de mécanique générale pour camions de marque Freightliner;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5864)

CE-20241204-4393

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2788

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'infrastructures souterraines 2025 et de reconstruction de



conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue et de pavages sur les rues Champfleury, d'Youville, de l'école et le boulevard Leblanc, groupe 2;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5871)

CE-20241204-4394

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2786

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public concernant des ententes-cadres pour des services professionnels de firmes de laboratoire pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux, d'expertise et la gestion environnementale des sols;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5957)

CE-20241204-4395

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2809

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'une étude d'énergie incidente à l'usine de filtration Sainte-Rose et à vingt stations de pompage;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6118)



CE-20241204-4396

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2771

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de gestion des matières résiduelles pour les événements écoresponsables;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6247)

CE-20241204-4397

AUTORISATION DE PAIEMENT - LOCATION - CHAMP DE TIR - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement à Groupe CRH Canada inc. d'un montant de 16 809,90 \$, pour défrayer la location du site de la Carrière Mégantic, utilisé comme champ de tir par le Service de police, pour la période du 1er janvier au 30 avril 2024.

(CT:1819809)
(SD-2024-5303)

CE-20241204-4398

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - AXIA SERVICES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Axia services concernant le versement d'une aide financière au montant de 30 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds Entrepreneuriat Collectif le 12 novembre 2024;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1788085)



(SD-2024-906)

CE-20241204-4399

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 642 028 ET 1 642 030

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 642 028 et 1 642 030 du cadastre du Québec par les lots 6 451 566 à 6 451 569 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, sous le numéro 7370 de ses minutes le 2 mai 2023, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivant la délivrance du permis PL-2023-110;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-576)

CE-20241204-4400

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - JOSÉE TRINCI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-65 de Josée Trinci, propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot 1 357 453 du cadastre du Québec, 7726, boulevard Lévesque Est:

une somme des marges latérales de 4,48 mètres au lieu d'un minimum de 9 mètres;

l'aménagement d'une porte d'entrée au logement additionnel sur la façade principale avant;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-281.

(SD-2024-5985)

CE-20241204-4401

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - JEAN LECLAIR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro



CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-70 de M. Jean Leclair, propriétaire, à l'effet d'autoriser pour la rénovation d'une habitation d'un logement isolée sur le lot 1 374 018 du cadastre du Québec, 903, rue Cassard:

une hauteur totale de bâtiment de 11,5 mètres au lieu d'un maximum de 9 mètres;

une hauteur de plancher du rez-de-chaussée de 2,1 mètres au lieu d'un maximum de 1,5 mètre;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-282.

(SD-2024-5986)

CE-20241204-4402

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - ARE-CANADA NO. 5 HOLDINGS ULC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-77 de Are-Canada No. 5 Holdings, Ulc, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 1 166 441 du cadastre du Québec, 201, boulevard Armand-Frappier:

un total de 4 portes de livraison sur la façade qui donne sur la cour avant secondaire nord et une aire de chargement et déchargement dans la cour avant secondaire nord;

de ne pas recouvrir la partie extérieure du mur de fondation d'un des matériaux de revêtement extérieur recouvrant le mur du rez-de-chaussée qui surplombe le mur de fondation à une hauteur de 1,5 mètre et plus du sol fini adjacent du côté de la façade principale secondaire nord;

un total de 6 matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades du bâtiment principal, alors qu'un maximum de 3 matériaux de revêtement extérieur est prescrit;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-283.

(SD-2024-5987)

CE-20241204-4403

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9146-4511 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-79 de 9146-4511 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour la construction d'une résidence de 1 logement sur le lot 6 568 190 du cadastre du Québec, 11, chemin du Mistral, une marge arrière de 4,3 mètres alors qu'une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-284.

(SD-2024-5990)

CE-20241204-4404

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
PATRICE MAGNAN ET GINETTE GRENON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-84 de M. Patrice Magnan et Mme Ginette Grenon, propriétaires, à l'effet d'autoriser pour l'habitation de 1 logement sur le lot 1 374 735 du cadastre du Québec, 1306, 39e Avenue, une marge arrière de 5,43 mètres alors qu'une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-286.

(SD-2024-5991)

CE-20241204-4405

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-86 du Centre de services scolaire de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser pour le bâtiment existant sur le lot 3 068 435 du cadastre du Québec, 2100, rue Cunard:

l'installation de 2 enseignes sous le bandeau du rez-de-chaussée, alors que ces 2 enseignes projetées doivent se localiser sur le bandeau du rez-de-chaussée;

une superficie totale d'enseignes de 86,69 mètres carrés sur la façade «Est» du bâtiment principal, alors qu'un maximum de 52 mètres carrés est prescrit;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-287.



(SD-2024-5992)

CE-20241204-4406

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SUCCESSION DIMITRIOS PAPADAKIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-87 de Succession de Dimitrios Papadakis, propriétaire, à l'effet d'autoriser pour un bâtiment existant sur le lot 1 452 465 du cadastre du Québec, 5160, avenue Clarendon, une marge avant d'une dimension de 3,29 mètres au lieu d'un minimum de 4,50 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-288.

(SD-2024-5993)

CE-20241204-4407

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9444-
7836 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-91 de 9444-7836 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée sur les lots 1 637 801 et 1 637 860 du cadastre du Québec, 344, boulevard Curé-Labelle:

une distance entre 2 entrées charretières de 2 mètres, au lieu d'un minimum de 6 mètres;

une construction technique hors-toit abritant la cage d'escalier située à 0 mètre du rebord du toit, au lieu d'une distance minimum correspondant à sa hauteur, soit 3,18 mètres;

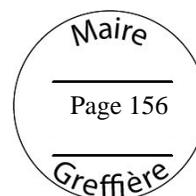
le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-289.

(SD-2024-5994)

CE-20241204-4408

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CLAUDIO UCCI, PIETRO UCCI ET MARIA PERNA UCCI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-92 de MM. Claudio Ucci et Pietro Ucci et Mme Maria Perna Ucci, propriétaires, à l'effet d'autoriser pour un bâtiment existant sur le lot 1 855 701 du cadastre du Québec, 1900, avenue des Perron, un garage intégré dont le niveau de plancher se trouve sous le niveau de la rue et une allée d'accès en dépression, alors que cette configuration est interdite par le Code de l'urbanisme, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-290.

(SD-2024-5996)

CE-20241204-4409

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ARE-CANADA NO. 5 HOLDINGS ULC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0117 de Are-Canada No. 5 Holdings, Ulc, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment industriel de 4 étages sur le lot 1 166 441 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-294.

(SD-2024-6002)

CE-20241204-4410

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9444-7836 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0068 de 9444-7836 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur les lots 1 637 801 et 1 637 860 (lot projeté 6 647 518) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-295.

(SD-2024-6003)

CE-20241204-4411

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - CLAUDIO UCCI ET AL.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et



d'intégration architecturale IA-2023-0126 de M. Claudio Ucci et al., propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 855 701 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-297.

(SD-2024-6006)

CE-20241204-4412

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2023-14 de Les Gestions Immobilières Excellence inc., propriétaire, sur le lot 4 727 410 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 4 novembre 2024 à la suite de l'audition publique tenue ce même jour.

(SD-2024-6134)

CE-20241204-4413

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2024-14 de M. Hugo Chamberland-Lauzon et al., propriétaires, sur le lot 1 982 245 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 4 novembre 2024 à la suite de l'audition publique tenue ce même jour.

(SD-2024-6138)

CE-20241204-4414

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2024-1 de M. Luc Bourdin et Mme Josée Charbonneau, propriétaires, sur le lot 4 285 120 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 4 novembre 2024 à la suite de l'audition publique du 18 septembre 2024.

(SD-2024-6139)

CE-20241204-4415

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de l'approbation de la demande de démolition DE-2024-11 de M. Serge Limoges, propriétaire, sur le lot 5 703 419 du cadastre du Québec, par le Comité de démolition le 18 novembre 2024 à la suite de l'audition publique tenue ce même jour.

(SD-2024-6147)

CE-20241204-4416

PROCÉDURES JUDICIAIRES - METTA QT INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 505 952 et 1 507 959 du cadastre du Québec, situés à l'intersection du boulevard Arthur-Sauvé et de l'avenue des Bois, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-6189)

CE-20241204-4417

PROCÉDURES JUDICIAIRES - ALEXANDRE MALLETTE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 505 914 du cadastre du Québec, situé aux 749-751, rue Principale, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-6191)

CE-20241204-4418

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GH IMMOBILIER INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0056 de GH Immobilier inc.,



propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation trifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 6 577 253 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-312.

(SD-2024-6296)

CE-20241204-4419

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT -
IMMOBILIER LUC LATREILLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-32 d'Immobilier Luc Latreille inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 7 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 43 logements sur le lot 1 167 236 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-310.

(SD-2024-6298)

CE-20241204-4420

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
IMMOBILIER LUC LATREILLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0147 d'Immobilier Luc Latreille inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 étages sur le lot 1 167 236 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-314.

(SD-2024-6301)

CE-20241204-4421

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE -
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2024-19 de la Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 6 582 501 du cadastre du Québec, afin d'autoriser le projet de construction de la nouvelle caserne de pompier numéro 1 (Pont-Viau)



de la Ville de Laval, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2024-319.

(SD-2024-6304)

CE-20241204-4422

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT -
9137-3266 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-30 de 9137-3266 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 3 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 23 logements sur le lot 1 255 269 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-309.

(SD-2024-6330)

CE-20241204-4423

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT -
2549-4535 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-33 de 2549-4535 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la construction d'un bâtiment de 8 logements à usage mixte de 3 étages sur le lot 1 190 847 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-311.

(SD-2024-6335)

CE-20241204-4424

APPROBATION - ENTENTE DE VIABILITÉ HIVERNALE -
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de viabilité hivernale à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant le déneigement et le transport de neige de la chaussée du pont de l'échangeur Saint-Saëns qui passe au-dessus de l'autoroute



Papineau (A-19) et de la route 335, des bretelles d'accès et des rues municipales adjacentes, pour toute la saison hivernale 2024-2025;

d'autoriser le directeur adjoint du Service des travaux publics à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-6103)

CE-20241204-4425

AUTORISATION - UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE DE STABILISATION EN MATIÈRE DE DÉNEIGEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'utilisation d'un montant de 3 335 000 \$ de la réserve financière de stabilisation en matière de déneigement afin de l'affecter au budget de fonctionnement du Service des travaux publics, pour répondre aux besoins opérationnels en lien avec les activités de déneigement.

(SD-2024-6209)

CE-20241204-4426

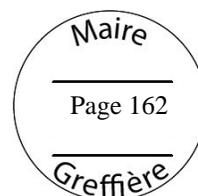
RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - AVENANT NUMÉRO 3 À LA CONVENTION DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant numéro 3 à la convention de bail à intervenir entre Ville de Laval et BTB Saint-Martin inc. concernant les locaux situés au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, nécessaires à la relocalisation temporaire de la Mairie, de la Direction générale, du Service du greffe et des bureaux de l'opposition, pour la période du 1er novembre 2026 au 31 décembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés à l'avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1824112)
(SD-2024-5833)



CE-20241204-4427

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- AVENANT NUMÉRO 3 À LA CONVENTION DE BAIL EN
FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 2 127 040 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le paiement du loyer relatif aux locaux situés au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, nécessaires à la relocalisation temporaire de la Mairie, de la Direction générale, du Service du greffe et des bureaux de l'opposition, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'approbation de l'avenant numéro 3 à la convention de bail par le conseil municipal.

(CT:1824112)
(SD-2024-5833)

CE-20241204-4428

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29386

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 161 621,89 \$, requis pour défrayer les honoraires d'Expertise Sports Design LG inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-SP-29386 qui lui a été confié par la résolution CM-20181214-1034, dans le cadre des travaux d'aménagement et de rénovation majeure du terrain de soccer à l'aide d'une surface synthétique au parc-école Sainte-Béatrice ainsi que l'aménagement d'un stationnement.

(CT:1825576)
(SD-2024-6054)

CE-20241204-4429

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT OS-SP-29386

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 147 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'approbation des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-29386 par le conseil municipal.

(CT:1825576)
(SD-2024-6054)



CE-20241204-4430

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2442

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 28 168,88 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Martin Roy et Associés inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat DOS-2442 qui lui a été confié par la résolution CE-20240807-2777 dans le cadre du projet des travaux de remplacement des unités de climatisation fonctionnant au R-22 au bâtiment du quartier général du Service de police.

(CT:1825729)
(SD-2024-6076)

CE-20241204-4431

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2442

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 25 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1825729)
(SD-2024-6076)

CE-20241204-4432

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2270

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer le soutien technique relatif aux travaux en électromécanique liés à l'aménagement d'un point de service pour la bibliothèque multiculturelle, dans le cadre des travaux de réaménagement des espaces au 1200, boulevard Chomedey, au montant de 5 173,88 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2270.

(CT:1826073)
(SD-2024-6128)

CE-20241204-4433

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2509



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance relatifs aux travaux en structure liés à l'aménagement d'un point de service pour la bibliothèque multiculturelle, dans le cadre des travaux de réaménagement des espaces au 1200, boulevard Chomedey, au montant de 13 222,13 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2509.

(CT:1826073)
(SD-2024-6128)

CE-20241204-4434

**RÉSOLUTION ABROGÉE - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-
2270**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240918-3373, le comité exécutif autorisait des honoraires supplémentaires au montant de 38 516,63 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires de Bouthillette Parizeau inc. pour les services professionnels rendus suite au contrat DOS-2270 qui lui a été octroyé par la résolution CE-20240306-793, dans le cadre de la réalisation des plans et devis et les services durant les travaux en électromécanique et structure pour l'aménagement d'un point de service pour la bibliothèque multiculturelle dans le cadre des travaux de réaménagement des espaces au 1200, boulevard Chomedey;

ATTENDU QUE la demande n'est plus requise à la suite de l'octroi du contrat DOS-2509;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240918-3373.

(CT:1826073)
(SD-2024-6128)

CE-20241204-4435

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Stantec Experts-Conseils Itée à effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols, dans le cadre des travaux de construction d'un chalet et des jeux d'eau au parc Laval-Ouest, au montant de 83 820,50 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 1.

(CT:1826189)
(SD-2024-6150)

CE-20241204-4436

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 76 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1826189)
(SD-2024-6150)

CE-20241204-4437

AIDE FINANCIÈRE - ÉQUIPE AQUATIQUE UNIFIÉE LAVAL
(EAU LAVAL)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une aide financière au montant de 145 108,13 \$, taxes non récupérables incluses, à Équipe aquatique unifiée Laval (EAU Laval) pour la réalisation des travaux de fourniture et d'installation d'une membrane à la piscine Val-des-Arbres.

(CT:1816872)
(SD-2024-4896)

CE-20241204-4438

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AVENANT À
L'ENTENTE - LE CLUB DE CURLING LAVAL-SUR-LE-LAC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant à l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Le Club de curling Laval-sur-le-Lac, au montant de 2 069,55 \$ pour les années 2024 à 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(CT:1825218)
(SD-2024-5507)



CE-20241204-4439

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de services scolaire de Laval concernant l'octroi d'une aide financière au montant de 10 000 \$ pour le réaménagement de la cour de l'école des Perséides;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821571)
(SD-2024-5511)

CE-20241204-4440

SUBVENTION - ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE
DE VITESSE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 10 000 \$ à l'Association régionale de patinage de vitesse de Laval pour les Championnats canadiens juniors courte piste tenus à Laval du 11 au 13 octobre 2024.

(CT:1822780)
(SD-2024-5657)

CE-20241204-4441

SUBVENTION - ÉCO-NATURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 51 000 \$ à Éco-Nature pour l'achat d'équipements d'accessibilité spécialisés en plein air lié au Cadre de référence en accessibilité au loisir.

(CT:1824811)
(SD-2024-5938)

CE-20241204-4442

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - ASSOCIATION
LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE
MENTAL INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 150 139 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite de Trouve ta ressource - volet prévention», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 150 139 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, pour défrayer le paiement de la subvention prévue au protocole d'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1825492)
(SD-2024-6037)

CE-20241204-4443

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de pédiatrie sociale Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 77 985 \$ pour la réalisation du projet «Tu es incroyable», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 77 985 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, pour défrayer le paiement de la subvention prévue au protocole d'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1825492)
(SD-2024-6037)

CE-20241204-4444

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - THÉÂTRE OMNIVORE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Théâtre Omnivore concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 11 682 \$ pour la réalisation du projet «Jardins d'hiver», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 11 682 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, pour défrayer le paiement de la subvention prévue au protocole d'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1825492)
(SD-2024-6037)

CE-20241204-4445

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour la mise en oeuvre de la programmation culturelle estivale, volet familiale et les Zones musicales 2025 et d'autoriser le paiement des honoraires au montant total de 244 495,43 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1825963)
(SD-2024-6113)

CE-20241204-4446

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SERVICES - LA CENTRALE DES ARTISTES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et La Centrale des artistes concernant la programmation et la production déléguée des Zones musicales 2025, au montant de 501 949,57 \$;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1825966)
(SD-2024-6115)

CE-20241204-4447

AUTORISATION - DÉPENSE - LOCATION D'ESPACES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense maximale au montant de 67 000 \$ afin de procéder à la location d'espaces pour maintenir l'ensemble des activités de loisirs dans le quartier de Saint-François pour l'année 2025 et pour la tenue de 2 zones musicales à la Paroisse Saint-Noël-Chabanel.

(CT:1825969)
(SD-2024-6116)

CE-20241204-4448

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - COSMODÔME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et le Cosmodôme concernant les services d'entretien pour l'année 2024, au montant de 229 946,55 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1826448)
(SD-2024-6197)

CE-20241204-4449

RECOMMANDATION AU CONSEIL - BAIL EN FAVEUR DU COSMODÔME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le bail à intervenir entre le Cosmodôme et la Ville de Laval concernant la location de l'immeuble municipal situé au 2150, autoroute des Laurentides (A-15) sur le lot 6 490 475 du cadastre du Québec, au montant de 1 253 800 \$, et une aide financière municipale d'un montant équivalent à l'organisme, pour une période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2024, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-6257)

À 9 h 20, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière